Léonard KAMBERE MUHINDO
Après les Banyamulenge, Voici les Banyabwisha aux Kivu
La Carte Ethnique du Congo Belge en 1959
Editions YIRA Kinshasa

« Toute vérité n'est pas bonne à dire, mais bonne à lire »

AVANT—PROPOS

En plus de la controverse née autour du concept Banyamulenge, un autre vocable de même résonance est en train de prendre corps depuis 1996. Il s'agit de Banyabwisha. Ce pseudo-ethnonyme localisé au Nord-Kivu, plus précisément dans le territoire de Rutshuru, tend à s'étendre au Sud-Kivu, si l'on y prend pas garde.

Pourtant, au-delà des réactions politiques, des études scientifiques continuent de circonscrire les réalités politiques, économiques et socio-culturelles qui caractérisent cette partie du Congo Kinshasa.

Menées aussi bien dans le pays qu'à l'extérieur, notamment en Belgique, ces recherches sont dirigées par des hommes et des femmes de grande réputation et moralité.

Ainsi, ces approches jettent de la lumière sur ces sujets qui paraissent ombrageux. Elles devraient dès lors contribuer à clarifier les différents paramètres qui émaillent les conflits des nationalités aux Kivu, et permettre d'atteindre un jour, comme l'a dit si distinctement l'Africain - Américain et Prix Nobel de la Paix Martin Luther King : la paix négative (absences des tensions) et la paix positive (présence de la justice) pour le bien-être de l'Afrique, en général, et du Congo-Kinshasa, en particulier.

Notre intérêt est donc de participer aussi à ce débat capital. dont le sujet est extrêmement sensible. Nous n'écrivons pas pour « imposer » ni pour « exposer », mais plutôt pour faciliter au plus grand nombre de gens de comprendre les réalités, de partager les faits, à seule fin d'être -le plus objectif possible dans l'analyse de cette problématique.

Le présent ouvrage sert ainsi d'outil à ceux qui veulent savoir davantage sur cette problématique soulevée.

L'Auteur.

INTRODUCTION

Le numéro 330 du « Congo - Afrique » de décembre 1998 contient un article intéressant, intitulé «Conscience Nationale ou Identités Ethniques : Contribution à la Culture de la Paix». Il est signé par le Professeur Léon de SAINT MOULIN dont la notoriété scientifique n'est plus à démontrer.

L'utilité, l'opportunité et l'actualité y sont de mise pour autant que l'article présente la carte ethnique du Congo, tout comme la liste alphabétique des tribus congolaises ainsi que leurs répartitions sur le territoire national.

Au total, ce sont 280 ethnies qui ont été dénombrées contre les 365 de Bruno CRINE-MAVAR publiées dans 1' « Atlas de Jeune Afrique » en 19781.

On remarquera dès lors que ni les Hutu, ni les Tutsi, et encore moins les Banyamulenge n'apparaissent sur ce document.

Cependant, le vocable Banyabwisha ressort sur ladite carte dans le territoire de Rutshuru et identifie le peuple locuteur Kinyarwanda. Il est localisé, par le même auteur, à Goma, Masisi, et Walikale, dans la province du Nord-Kivu, et à Kalehe, Idjwi, Kabare et Uvira, dans la province du Sud-Kivu. Plusieurs questions fusent donc de partout. Qui sont ces Banyabwisha ? Sont-ils différents des Banyamulenge, des Banyarwanda et autres Banyavyura ? Sont-ils effectivement des Congolais 'd'origine ou d'origine congolaise ? Ne s'agit-il pas d'une crise de terminologie Ou d'une mutation d'ethnonyme ?

Moment n'a dès lors été si opportun pour apporter une contribution, aussi modeste soit-elle, à la compréhension du sujet qui se démontre ces jours comme l'arbre qui cache la forêt.

Nous analyserons, dans les lignes qui suivent, les points de vue d'autres chercheurs ainsi que des intéressés Hutu qui se sont penchés sur la question en vue d'enrichir le débat au profit du lecteur.

- 1. Conflits au Kivu
- 1.1. Antécédents et Enjeux

sous la Direction de

F. REYNTJENS et S. MARYSSE

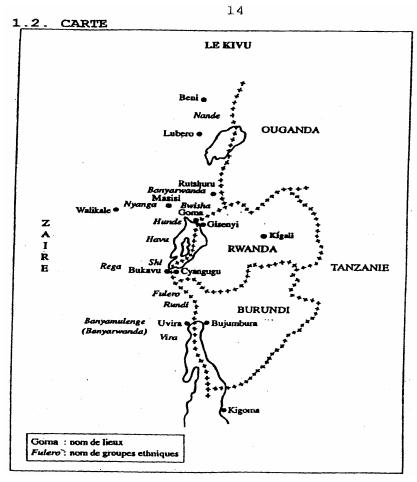
Par

C. André, P. Dupont, Lubanda Lunanga

Mafikiri Tsongo et V. Parqué

Anvers, Décembre 1996

- « Le Centre d'Etude de la Région des Grands Lacs d'Afrique a voulu livrer ici quelques clés pour la lecture de cette "Guerre du Kivu »
- « Ce travail n'est qu'intermédiaire. Nous sollicitons dès lors nos lecteurs qu'ils nous fassent part de leurs observations critiques et suggestions de nature à améliorer ces analyses. D'avance nous leur sommes reconnaissants »



C'est en ces termes que se termine la dernière phase de l'introduction de cette étude menée en Belgique et qui circule aujourd'hui dans tous les salons politique et scientifique du Congo.

Nous limiterons nos observations sur l'unique carte publiée dans ce document ainsi que les éléments y afférents.

1.3. Constats-

- La carte est anonyme et ne porte aucune date ni légende. C'est plutôt un croquis.
- La source n'est citée nulle part dans le texte de 70 pages inédites diffusées depuis novembre 1996.- Ce croquis ne porte aucune mention du peuple Hutu ni Tutsi.
- Les Banyabwisha sont signalés au BWISHA et les Banyarwanda au BWITO dans RUTSHURU. Ils sont donc deux tribus différentes.
- Les Banyamulenge sont localisés à UVIRA où ils sont aussi appelés Banyarwanda. Ils sont donc identiques.
- Les Talinga, Mbuba, Piri, Kumu, Kano, Tembo, Nyindu, Bwari, Boyo, Bangobango, Kusu etc., pourtant autochtones, sont curieusement absents sur ce croquis.

1.4. Commentaires

Le Banyabwisha et Banyamulenge sont des rwandophones comme les Hutu, Tutsi et Twa, selon les auteurs. Dès lors, ces peuples sont-ils différents ? Sinon, pourquoi privilégie-t-on ces expressions en lieu et place des autres universellement réputées ? N'y a-t-il pas éclipse d'ethnonymes que le texte n'aborde pas malheureusement ?

2. Conscience Nationale ou Identités

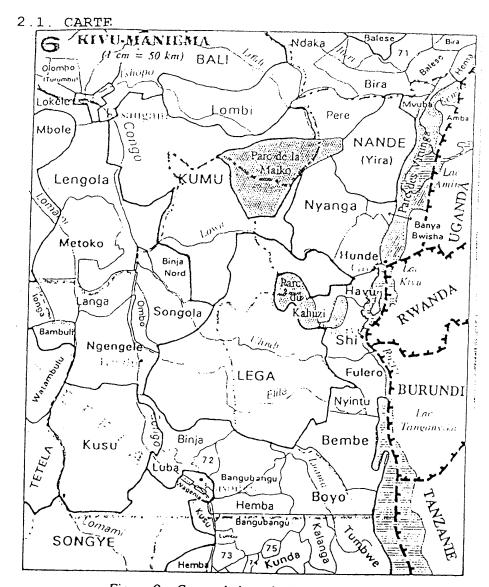


Figure 9 : Carte ethnique du Kivu-Maniema

2.2. Constats

- La carte de Léon de SAINT MOULIN est la plus récente. Elle est publiée en décembre 1998.
- 2. Cette carte ignore les tribus Hutu, Tutsi ou Banyamulenge.
- 3. Elle reconnaît, par contre, les Banyabwisha qu'elle installe au Bwisha et au Bwito, dans le territoire de Rutshuru.

Pour mieux exprimer sa position, ce passage extrait de son texte sert de support :

« Seule l'inscription sur la carte des Banyabwisha indique la présence dans cette partie du Pays de la' population de langue Kinyarwanda. Dans le Bwisha, elles sont en effet constituées en chefferies autonomes depuis 1920, sous l'autorité du Mwami NDEZE de 1920 à sa mort en 1980 »¹.

Autrement dit, n'eût été l'inscription sur cette carte des Banyabwisha, la présence de ceux-ci comme autochtones ne serait pas indiquée.

Le Révérend Père Léon de SAINT MOULIN vient de donner son point de vue dichotomique qui affirme en même temps qu'il existe une ethnie d'expression kinyarwanda à Rutshuru dénommée Banyabwisha. Dans la nomenclature des ethnies du Congo, il signale la présence des « Rwanda » et des « Rundi » voire des « Bazombo » comme faisant partie des autochtones de ce pays. Ceux-ci figurent sur sa carte.

Pourtant, le même texte fournit d'autres éléments. En effet, il renseigne que la chefferie autonome a été attribuée rétroactivement aux Banyabwisha dont le tout premier chef est Daniel NDEZE, intronisé en 1920. Avant cette date, il donne sa langue au chat. L'histoire note que NDEZE est bel et bien un Hutu. Il est par ailleurs notable de constater que ces Banyabwisha parlent le Kinyarwanda comme les Twa, Tutsi et Hutu. En quoi diffèrent-ils ?

Avant 1920, il n'y avait pas de chefferie autonome dirigée par un Hutu, ni par un Munyabwisha dont les sujets seraient Banyabwisha. De deux choses l'une : soit il y avait une présence physique mais non organisée des Banyabwisha, soit il n'y en avait pas du tout. On pourrait foncer le décimal : soit il y avait des Banyabwisha sans Mwami niorganisation politico-administrative quelconque, soit qu'ils étaient là mais sous la direction d'un Mwami autre que le Hutu ou Munyabwisha.

Quand bien même ce prédécesseur serait un Hutu, doit-on dès lors croire à l'existence d'un royaume de Banyabwisha, entre le Buhunde et le Rwanda, où l'on parle le Kinyarwanda, et surtout, où les Tutsi sont sujets des Hutu?

S'il faut rester dans la même logique, le R.P Léon de St MOULIN reconnaît dans le même article, que les Banyabwisha débordent leur aire de Rutshuru. «Ailleurs, ces populations cohabitent avec les Hunde, les Havu., les Shi, les Fulero etc. et depuis des dates diverses »²

On peut se permettre d'interpréter que ces Banyabwisha sont appelés en dehors de Bwisha, les Hutu et Tutsi. Bien plus, qu'ils ne sont pas autochtones car ne figurant pas sur la liste exhaustive des ethnies du Congo que l'auteur a publiée dans le même article. Ils sont ainsi considérés comme entité socio-politique congolaise après 1920, c'est-à-dire, après le 11 août 1910, date buttoir retenue pour la limitation définitive des frontières avec le Rwanda, Urundi et l'Uganda.

-

¹ St MOULIN Léon, Conscience Nationale et Identités Ethniques in Congo-Afrique, n° 330, Kinshasa, décembre 1998, p. 612.

² Idem, p. 612.

2.3. Commentaires

En réalité, l'ethnonyme Banyabwisha désigne les habitants de la colline de Bwisha quelles que soient leurs ethnies. Il en est de même de Banyamulenge qui désignent plusieurs ethnies habitant le plateau de Mulenge, chacune gardant sa tribu.

De la même façon on peut dire, Banyakinshasa. Ceci ne veut pas dire qu'il existe forcément une tribu qui s'appelle ainsi, mais plutôt, la mosaïque d'ethnies qui y habitent. La terminologie Banyamulenge, Banyabwito, Banyamasisi ou Banyabwisha renvoie au lieu d'habitation que d'identifier une ethnie donnée. C'est une caractéristique linguistique des langues des Grands Lacs en Afrique, réputées sous le sigle de la zone « J ».

Par ailleurs, des chercheurs de renom qui se sont penchés sur ce sujet ne reconnaissent pas une terminologie générique Banyabwisha. En lieu et place, ils parlent de Hutu.

C'est le cas de Célestin KABUYA Lumuna qui, en 1997 écrit « Si, lors du partage entre le Congo-Belge et Rwanda-Urundi, le colonisateur a veillé à ce que tous les sujets du Mwami du Rwanda, restent sur le territoire- du Rwanda, on connaît cependant deux exceptions : celle de Bwisha à Rutshuru où des Hutus sont demeurés en territoire Zaïrois... »¹. « Il n'y a pas eu des tribus Rwandaises oubliées au zaïre... sauf peut être les Hutu du Bwisha à Rutshuru »².

Le professeur Jean Claude WILLAME³ publie, la même année, les mêmes termes génériques, avec comme différence, qu'il ne connaît aucune tribu Hutu, originairedu Congo. « Au niveau administratif, à l'inverse de ce qui se passe au Rwanda-Urundi, ce sont des chefs Hutu qui sont nommés à la tête des populations immigrées et ce dès les années 20. Le .cas le plus connu est celui du chef Hutu Ndeze II, intronisé en 1923 dans la collectivité de Buisha au sud de Rutshuru ».

Vingt ans auparavant, le professeur Théophile OBENGA reconnaissait les Hutu et non le Tutsi en parlant du peuplement du Congo, dans le groupe du Grand-Lac.

Bien avant lui, le professeur Pierre GOUROU dans son Atlas du Congo⁴ reconnaît les Bahutu plutôt que les Banyabwisha à Rutshuru .

Plus près de nous, en décembre 1998, MAHANO Ge MAHANO⁵ confirme dans ses écrits qu'il n'existe pas des Hutu, ni Banyabwisha originaires de Buisha: « 1911 : Fondation de la mission catholique de Rugari par des Pères Blancs ou missionnaires d'Afrique venus de l'Est par le Rwanda. Entrées par le biais du 1er groupe des

¹ KABUYA Lumuna Sando, Conflits de l'Est du Zaïre, Repères et enjeux, Ed. Secco, Kinshasa, 1997, p. 18.

² Idem; p. 15.

³ WILLAME Jean Claude, Les Banyarwanda et les Banyamulenge, CEDAF, Bruxelles, 1997.

⁴ GOUROU Pierre, Atlas du Congo, Ed. Bordes, Paris, 1955.

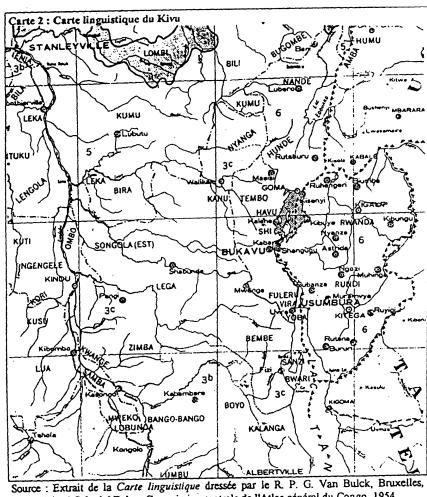
⁵ MAHANO Ge MAHANO, Existe-il des Rwandais Congolais?, Ed. Sophia, Kinshasa, 1998.

populations Rwandophones dans le Nord-Kivu, elles s'installent autour de la nouvelle Paroisse dans le Bwisha où elles se constituent en "village des missions".

A la lumière de ce qui précède, l'ethnonyme Banyabwisha relèverait plutôt d'une innovation récente et qui serait plus synonyme des Hutu que des Tutsi ou les deux réunis. Que disent alors d'autres clergés catholiques comme le RP Van BULCK ou l'Evêque de Goma, Mgr Faustin NGABU?

3. La Carte linguistique du Kivu

3.1. Carte



Institut Royal Colonial Belge, Commission centrale de l'Atlas général du Congo, 1954.

3.2. Constats

La carte est du Professeur Van BULCK, linguiste de formation et de profession. Les Hutu et les Tutsi ne figurent pas sur cette carte de l'époque coloniale (1954). L'auteur les ignore aux Kivu, tout comme les Banyamulenge, Banyabwisha, Banyarwanda, etc.

3.3. Commentaires

D'autres documents, tout autant importants, étayent ce constat. Il en est ainsi d'un article fort connu et écrit par l'Abbé Gaspard KAJIGA en 1956, du livre largement diffusé du Chanoine Louis de LAGGER daté de 1939 ou encore des écrits du Révérend Père PAGES, premier grand chercheur connu dans ce domaine.

Par ailleurs, et c'est ici où les écrits démontrent largement leur poids, ces auteurs ont été rejoints dans cette thèse par Mgr Faustin NGABU, au cours d'une récente lettre pastorale adressée aux fidèles de sa juridiction qui s'étend aux territoires de Rutshuru, Masisi et Walikale. Evêque de Goma depuis 23 ans, Président de la Conférence Episcopale du Congo depuis huit ans, fort connu du reste pour ses relations très suivies avec les populations rwandaises de sa circonscription, il écrit, en avril 1998, des lignes qui méritent une attention soutenue :

« Chez nous, les principales tribus ou communautés socio-politiques s'appellent, je cite par ordre alphabétique : BAHAVU, BAHUNDE, BANANDE, BANYANGA, BANYARWANDA (BAHUTU et BATUTSI), BAREGA, BASHI, BATEMBO. Les Banyarwanda (Hutu et Tutsi), du moins ceux qui l'ont été, ceux qui ne veulent plus de ce titre et ceux qui se reconnaissent encore sous ce vocable, voudront bien comprendre que, dans leur cas, la notion de « tribu » qu'ils se donnent lorsqu'ils se déclarent Hutu et Tutsi, ne peut pas être comprise dans le même sens que celle des autres communautés citées ci-haut.

En effet, contrairement- à celle des Hutu et Tutsi, les communautés Havu, Hunde, Nande et Tembo ont chacune leur « Mwami » et leur « Baluzi » ou « Vakama » qui sont respectivement leurs chefs d'Etat et cadres dirigeants dans le contexte précolonial. Ces communautés ont leurs valeurs traditionnelles qui sont fondées sur leurs langues, leurs territoires, leurs coutumes et leurs propres organisations familiales, matrimoniales, culturelles, économiques, politiques et religieuses.

Pour le cas des Hutu et des Tutsi, après 23 ans passés dans ce diocèse, je ne suis pas capable d'en dire autant comment chacun de ces deux groupes Hutu et Tutsi constitue-t-il une tribu. A eux de le comprendre et d'en convaincre les autres... »¹

Cette lettre lue en Pâques 1998 dans toutes les paroisses de la juridiction a pratiquement clos le débat. Mgr Faustin NGABU ignore carrément l'éthnonyrne Banyabwisha. Il reconnaît plutôt les Hutu et les Tutsi comme allochtones et non

¹ Mgr NGABU Faustin, Lettre Pastorale du 11 avril 1998.

autochtones au Kivu et nul ne peut plus le convaincre du contraire.

Bien avant lui, les administratifs belges étaient sans équivoque sous la plume de E. DEVEROEY et R. VANDERLINDEN dans leur ouvrage publié en 1939. Ce livre décrit les peuples vivant autour du lac Kivu : « Au Sud-Ouest depuis la Ruzizi au 3° 20' de latitude Sud, les BANIABUNGU ou BASHI jusqu'à la pointe suprême de la baie de Sake, les BAHUNDE. Sur toute la rive orientale du lac jusqu'à la Ruzizi, on rencontre les BANIARUANDA qui comprennent trois races Les WATUTSI, classe noble, les BAHUTU, peuple et les BATWA ou PYGMEES »¹ Bref, il n'y a pas de BANYABWISHA, et encore moins, les BANYAMULENGE en ces lieux en ce temps là.

Enfin, les Hutu autoproclamés Congolais d'origine, regroupés dans la mutuelle 'NYIRAGONGO, signent eux-mêmes un texte de 35 pages pour démontrer leur autochtonie à Rutshuru.

Dans ce texte qu'ils adressent à la Commission Nationale des Election (CNS), structure mis en place en 1996 pour superviser les scrutins prévus en 1997, ils ignorent l'existence des Tutsi dans ce territoire. Mieux encore, ils s'appellent Hutu et non BANYABWISHA². En outre, ils excluent dans leur texte Masisi comme faisant partie du territoire des Hutu.

Dès l'entrée en matière, les co-auteurs annoncent lés couleurs : « Jusqu'à 1935, les zones actuelles de Rutshuru, Nyiragongo et la Ville de Gama formaient ce qu'on appelait Territoire dei BAHUTU ayant son chef lieu à Rutshuru ». Cette déclaration qui est également un aveu, parle bien des Bahutu.

4. Quid des Banyabwisha?

4.1. Structure linguistique

La structure linguistique d'un ethnonyme congolais est bien connue. Les éléments constitutifs qui la composent sont : un préfixenominal, suivi immédiatement d'un suffixe. Le préfixe nominal est Mu- au singulier, et Ba- ou Be-, avec comme variante générale Wa-, au pluriel.

Ex., : Mu-Sakata Ba-Sakata

Mu-kalebwe Be-kalebwe

Mu-lendu Wa-lendu

Mu-zande Ba-zande

L'appellation Banyabwisha sort de l'ordinaire. Elle comporte deux préfixes successifs;

¹ E. DEVEROEY et R. VANDERLINDEN, Le Lac Kivu, in mémoire TRCB, mars, Bruxelles, 1939, pp. 4-5.

² SEBURIRI, E. BIRARE SERUNA, MIDIBURO TABANO, in Autour de la citoyenneté zaïroise des Bahutu originaires du Nord-Kivu, inédit, Kinshasa, novembre 1996.

nominal et locatif. Cette composition spéciale fait que, dans son essence même, elle soit sujet à caution :

Ba- préfixe nominal-nya- préfixe de surface qui veut dire « habitant de » pour un lieu et « ressortissant, de » pour un pays. Entrent dans le cas de figure, des terminologies comme Banyamulenge, Banyankole, Banyarutshuru, Banyarwanda, Banyavyura, Banyamasisi, etc.

Or, -bwisha et -mulenge sont des collines (oronymes). -rutshuru est une cité et rwanda est un pays (toponyme).

Ainsi, Banyarutshuru désigne les habitants de Rutshuru, sans se référer à leur identité ethnique ni linguistique. Il en est de même pour Banyamasisi, Banyabwisha et Banyamulenge. Tandis que Banyarwanda signifie plutôt ressortissant du' Rwanda. Est soulignée alors la nationalité d'origine. Autant, l'on pourrait parler 'des Banyakenya, Banyatanzanie, Banyagabon.

Ce système automatique d'identification est caractéristique aux langues interlacustres africaines regroupées dans la zone linguistique J. C'est le cas du Kihunde, Kinyanga, Kinande, Kinyarwanda, Kirundi, etc.

Le débat prend une autre dimension avec la réflexion-interrogation suivante : les populations qui, dans cette partie du Continent africain, s'identifient aux) noms des lieux qu'elles habitent, n'ont-elles pas des tribus propres connues ?

Du coup, la nomenclature Banyabwisha ou Banyarutshuru prend les contours d'une tentative de mutation des Bahutu qui sont plutôt de nationalités rwandaise et burundaise. Ils veulent saisir une opportunité, c'est-à-dire, l'émigration de l'époque coloniale dirigée par les administratifs belges, pour changer de nationalité (être Congolais, d'origine soulignent-ils), en prenant soin d'effacer les traits qui continuent pourtant de leur coller durement à la peau.

Il en est de même avec les Batutsi, désormais appelés Banyamulenge, au Sud-Kivu, et Banyavyura, au Katanga si pas Banyankole en Ouganda.

4.2. Pourquoi le Kinyarwanda au lieu de Kinyabwisha?

Au Congo - Kinshasa, l'évocation d'un ethnonyme donné implique carrément la langue maternelle des personnes désignées. Ainsi, les Bakongo impliquent le kikongo, les Basakata impliquent le Kisakata, les Bambala le Kimbala, les Bahunde le Kihunde etc. Ce principe vaut pour toutes les ethnies du Congo, autant qu'elles soient nilotiques, bantu ou soudanaises. Exception : les Banyarwanda, ou les Bahutu et les Batutsi, qui parlent la même langue qui ne porte pas leur nom : le Kinyarwanda.

Cette particularité frappante suscite la curiosité pour autant qu'il est sociologiquement démontré qu'une langue véhicule toujours une culture propre, et que chaque langue a son génie propre ; c'est même l'expression consacrée d'une âme donnée. C'est la

langue qui est le trait distinct et distinctif d'une tribu. Autant des langues, autant des tribus. Dès lors, pourquoi les Banyabwisha parleront-ils le Kinyarwanda au lieu du Kinyabwisha?

En plus, la question qui se pose maintenant et à la quelle il faut répondre est celle de savoir comment les soit disant Banyabwisha, Banyarutshuru, Banyamasisi, Banyamulenge, Banyavyura, Banyabwito qui sont censés être différents, de par leurs appellations, parlent tous la même et l'unique langue maternelle : le Kinyarwanda ? Ne sont-elles pas des tribus identiques ? Sinon, pourquoi ce foisonnement terminologique pour dire la même chose ? Sommes-nous devant une crise ou une mutation d'ethnonyme ?

Des chercheurs de divers domaines y répondent depuis deux ans. Selon Joseph MUTHAMBO¹, les Banyamulenge sont composés des Tutsi, Hutu, Fulero, Vira, et Tetela.

Quant aux Banyabwisha, Colette BRAECKMAN² dit qu'ils sont Hutu, Tutsi et Twa.

RUHIMBIKA Muller et Alii signalent que les Banyamulenge sont des Banyarwanda³.

En approfondissant la réflexion, d'autres interrogations surgissent comme la suivante: pourquoi aucun auteur scientifique ne reconnaît-il pas ces ethnonymes avant 1960 ? Nous avons cité, un article fort connu publié en 1956 par Mr l'Abbé Gaspard KAJIGA⁴. Bien avant lui, le R.P. Van BULCK⁵ en 1954 ne parle que des Tutsi, Hutu et Twa ou encore de DEVEROEY et VANDERLINDEN.

Il en est de même du livre du Chanoine Louis de LACGER 6 daté de 1939, tout comme le R.P. PAGES en 1930^7 qui ignore la dénomination Banyabwisha.

Il s'avère que c'est pour des raisons inavouées que les Bahutu se font appeler Banyabwisha ou Banyarutshuru, et les Batutsi, Banyamasisi au Nord-Kivu, Banyamulenge au Sud-Kivu et Banyavyura au Katanga. C'est comme si ceux-là et ceux-ci changent d'ethnonymes selon les milieux, les situations. Ce dynamisme n'est pas du tout innocent.

Sans doute déjà, convaincue en son époque de l'allochtonie des Banyabwisha, qui en réalité, sont des Bahutu et des Batutsi, l'administration Belge n'a jamais reconnu ni mentionné ceux-ci comme des tribus établies aux Kivu. C'est plutôt une population émigrée au Congo après 1910. La carte ethnique du Congo, ici reproduite, publiée en 1959, le témoigne mieux.

¹ MUTAMBO Joseph, Les Banyamulenge, inédit, Kinshasa, 1998.

² BRAECKMAN Colette, Terreurs Africaines, Bruxelles, 1996.

³ RUHIMBIKA et Alii, Lettre à la Commission des Nations Unies sur le Droit de l'Homme,

⁴ KAJIGA Gaspard, Cette Immigration Séculaire des Rwandais au Congo, in CEPSI, n° 32, Elisabethville, 1956.

⁵ Van BULCK, Commission Central de l'Atlas Général du Congo, Institut Royal Colonial Belge, Bruxelles, 1954.

⁶ LACGER Louis; Le Rwanda ancien, Bruxelles, 1959.

⁷ R.P. PAGES, Un Royaume Hamite au Centre de l'Afrique, Bruxelles, 1930.

5. Aperçu Historique de la Chefferie de Bwisha

L'arrêté royal du 7 mars 1910 subdivise le Congo Belge en 14 districts dont celui de STANLEYVILLE. Celui-ci est subdivisé à son tour en cinq zones et sept secteurs¹. L'une de ces zones, celle du Kivu avait comme chef-lieu RUTSHURU et comptait trois secteurs à savoir :

1. TANGANIKA, Chef-lieu: UVIRA

2. RUTSHURU, Chef-lieu: RUTSHURU

3. EDOUARD, Chef-lieu: BENI

En 1914, Rutshuru est élevé au rang de district du Kivu avec le même chef-lieu jusqu'à 1920, date à la quelle ce statut sera transféré à BUKAVU alors Constermansville.

Depuis le découpage territorial du Congo Belge en chefferies (en 1912) jusqu'à ce jour, le territoire de Rutshuru compte toujours deux chefferies : le Bwisha et le Bwito. De 1912 à. 1920, la chefferie de Bwisha s'appelait Binja. Elle fut dirigée par BIKAMIRO, Hunde de son état. C'est lui qui, à l'arrivée du colonisateur belge était le Chef coutumier de la contrée. Refusant de se soumettre aux ordres des colonisateurs, il fut arrêté et déporté dans un lieu inconnu. Il n'en est jamais revenu.

Contrairement à la coutume, le policier de Mr PREUMONT, alors Administrateur Assistant de Rutshuru, Daniel NDEZE, un Hutu immigré, lui succéda. L'extrait cidessous est du Lieutenant VERVLOET, deuxième Administrateur de RUTSHURU, de 1904 à 1906. La mission à laquelle allusion est faite, celle de Rugari, la toute première au Nord-Kivu (1911) à quelque 10 Km de la frontière avec le Rwanda : « Le grand événement de l'année est sans peur d'être contredit l'élévation sur le trône des Bahunde, du premier élève de notre Ecole des fils des chefs, André CHABIKUYE (,..). Un autre grand événement important pour l'avenir de la mission est l'investiture d'un chef catholique à Rutshuru. Voici dans quelles circonstances la bonne providence nous a aménagé cette heureuse surprise .

Un grand chef, fixé à deux heures de la mission, fut arrêté à cause de multiples forfaits et déporté quelques temps après. Quelques jours après cette arrestation, Monsieur le Commissaire de District passe à la mission nous communiquer son dessein de destituer la famille entière de ce chef. Mais, ajoute-t-il, qui mettre à la place ?

Nous lui répondons que, dans le pays, nous avons entendu des indigènes dire que ce chef ne serait qu'un intrus, un usurpateur, et que la famille ayant droit au trône aurait encore des descendants directs dans le pays. Monsieur le Commissaire se dit heureux d'apprendre cette nouvelle et nous demande de faire de sérieuses recherches. Nous trouvons, peu après, que ces bruits sont fondés et que le dernier

¹ Bulletin officiel du Congo Belge, 4^e année, n° 15, 07 oct., éd. HAYEZ, Bruxelles, 1911, pp. 797-806.

descendant RUGABO est Daniel NDEZE, excellent chrétien de notre chapelle-école de Rutshuru. Nous communiquons le résultat de notre recherche à Monsieur le Commissaire de District qui, après examen personnel, nomme Daniel chef de plusieurs autres petits chefs subalternes ».

Dix repères peuvent être retenus de cet extrait :

- La mission était à deux heures de marche de Rutsuru où il y avait une chapelpe-école.
- La contrée concernée est Hunde : les missionnaires le reconnaissent lors de l'intronisation de André CHABIKUYE.
- Avant Daniel NDEZE, le chef coutumier était Hunde.
- Contrairement à l'idée très répandue par les Bahutu, Rutshuru n'est pas un chef-lieu de leur espace géographique. C'est plutôt la capitale où siégeait le plutôt la capitale où siégeait le grand chef Hunde déchu par le colonisateur et c'est là où ce dernier installa le premier poste administratif de la contrée en 1902, devenu chef-lieu de District du Kivu depuis 1914.
- 1. Selon le texte, RUGABO, aïeul de Daniel NDEZE, fut un Hutu.
- 2. Les conseillers consultés pour la succession à ce grand chef coutumier Hunde sont les missionnaires catholiques, en lieu et place des hommes reconnus par la tradition locale.
- 3. Un Mwami est nommé contrairement aux us et coutumes. Il est Hutu et remplace un Hunde.
- 4. Les sous-chefs de l'époque sont tous Hunde. Ils subissent le même sort réservé déjà au grand chef Hunde.
- 5. Monsieur Daniel NDEZE, élève intelligent de la chapelle-école de Rutshuru, est la perle noire recherchée car « important pour l'avenir de la mission ». Cette désignation n'est-elle, pas une usurpation ?
- 6. Les bruits dont il est, question dans le récit des missionnaires: cités ci-haut n'étaient-ils pas erronés ? Qui peut en effet croire un seul instant qu'il ait existé un Royaume Hutu dirigé par RUGABO dans la juridiction du Mwami Tutsi du Rwanda, c'est-à-dire là où un Hutu était chef des Tutsi ?

Après avoir ciconscrit ces éléments sur la désignation d'un Mwami, en territoire Hunde, revenons sur cette chefferie de Binja qui devint, est-il déjà noté plus haut, Bwisha en 1920. En 1924, la chefferie de Bwito, dirigée par un Hunde, Mwami BUKAVU, est annexée à celle de Bwisha jusqu'en 1960. Daniel NDEZE devient ainsi grand chef de BWISHA et de BWITO, et partant, de tout RUTSHURU. Entre-temps, le chef BUKAVU est mis aux arrêts et déporté à Constermansville (Bukavu) où il

mourut en prison.

A la suite des événements qui ont culminé par l'accession du Congo-Kinshasa à l'Indépendance, et se reprochant sans doute bien des choses, Daniel NDEZE s'exila en Belgique en 1960. Ses protecteurs belges partis, les Congolais rétablirent, en 1961, la chefferie autonome de BWITO avec comme chef Mwami BUKAVU fils. Décédé à son tour, il sera remplacé par le Régent BUUNDA. Quelques temps après, en faveur d'autres circonstances de temps, NDEZE revient par la complicité du pouvoir central et recommença à s'occuper de BWISHA, comme par le passé.

Il sied de noter qu'aujourd'hui, tout comme hier, le groupement le plus viable de BWISHA, le BINJA, est dirigé par un Hunde, BIKAMIRO KADOGO, un des petits-fils de la dynastie déchue par les Belges en 1920. Au fait, loin d'être une chefferie, BWISHA serait, à la limite, un secteur, c'est-à-dire hétérogène en principe, la chefferie étant homogène d'une tribu. Sinon, il resterait une chefferie Hunde comme le veut l'histoire.

Au bout de ce résumé on est en droit de se poser la question pertinente suivante : Sans chef, ni chef-lieu, ni organisation en chefferie, ou secteur avant 1920, peut-on vraiment parler des Tribus établies Hutu ou Tutsi au Bwisha?

Par ailleurs, n'est-il pas curieux de constater que les Hutu et Tutsi soi-disant originaires de Rutshuru qui fut la capitale du Kivu - Nord, se trouvant sur leur territoire avaient été superbement oubliés sur la carte ethnographique comme si les Teke et Humbu pouvaient être ignorés pour ce qui concerne Kinshasa ou les Lulua pour Luluabourg?

D'autre part, le Moniteur Belge, alors Journal Officiel de l'époque, dans son édition du lundi 21 et mardi 22 août 1911, parle de la Convention du 11 août 1910 qui a déterminé les frontières entre la Colonie belge, c'est-à-dire le Congo et le protectorat allemand, entendez le Ruanda-Urundi. Il rapporte que « la frontière définitive a été fixée en tenant compte des unités politiques indigènes de quelques importances, quelque importance, des divisions ethnographique ainsi que des accidents géographiques ». Mais alors, d'où viennent les fameux Banyabwisha, pour autant qu'il est évident que les Hutu, Tutsi et Twa confondus furent des sujets du Sultan du royaume du Rwanda?

Enfin, signalons que le terme Bwisha est importé. Il désigne une colline du Rwanda, dans la préfecture de Ruhengeri dont les habitants ont progressivement et massivement immigré dans le territoire de Rutshuru, en colonie de peuplement, sur instigation du colonisateur Belge.

C'est donc eux qui sont dénommés les Banyabwisha, entendez originaires de Bwisha, en opposition à d'autres immigrés Hutu rwandais et ugandais installés à la frontière comme à Rugari, Gisigari, Jomba etc. après la première guerre mondiale. Mr Daniel NDEZE est de ceux - là.

6. Tribus établies aux Kivu

Du premier abord, il sied de rappeler les contours du concept « tribu établie » dans son acception générale. Une population donnée n'est pas nécessairement une tribu. Celle-ci, selon LAROUSSE, est un groupement de familles, se reconnaissant d'un ancêtre commun, sous l'autorité d'un chef. Il s'agit d'un chef coutumier, c'est-à-dire ayant une juridiction (territoire donné).

17

«Par ailleurs, tous les anthropologues et ethnologues s'accordent pour, reconnaître que la tribu représente une unité politiquement organisée »¹.

Au regard de la législation congolaise qui tient compte de cette donne, nul ne peut détenir la nationalité congolaise d'origine s'il n'appartient pas à une des tribus établies an Congo à dater de 1885, tout en tenant compte des limites postérieures conventionnelles, c'est-à-dire, 1910 pour le cas en étude.

Soulignons que le territoire de Fizi, fief de Babembe, ne renferme pas des chefferies mais des secteurs constitués groupements. Tel est le cas de Manianga de Luozi, qui; n'ont pas de chef tribal, mais plutôt clanique. Le pouvoir est électif et le mandat est rotatif.

6.1. Tableaux des Tribus établies au Nord-Kivu

N°	Territoires	Cités*	Chefferies	Tribus établies
1	Goma	1. Karisimbi	Néant**	1.Bakumu
	405 Km ²	Nyiragongo		2.Bahunde
		1. Beni	1. Bashu	Banande
		Mutwanga	Batalinga	 Bataling
2	Beni			2. Bambuba
	7,484 Km ²	3.Mangina	3.Beni ***	1. Banande.
				2. Bambuba
				3. Babila
		4. Oïcha	4.Ruwenzori	Banande
		1. Butembo		
		2. Lubero	1.Bamate	Banande
		Kayna	2.Bapere	1.Banande
3	Lubero			2.Bapere
	18,096 Km ²			3 Balese
		4Kanyabayonga	Baswagha	Banande
		Katwa	4.Batangi	Banande
		6. Kirumba		

-

¹ KAMBERE, Léonard, Regard sur les conflits des nationalités au Congo : Cas des Hutu, Tutsi (Banyamulenge), 1^{ère} partie, Aspect Juridique, Ed. YIRA ; Kinshasa, 1998, p. 43.

		1. Bahunde	1. Masisi	Bahunde
			2. Bashali	Bahunde
4	Masisi		3. Katoy	1 Bahunde
	4,734 Km ²		-	2 Batembo
			4. Osso	1.Bahunde
				2.Batembo
5	Rutshuru	Rutshuru	1.Bwisha	Bahunde
	5,285 Km ²		2.Bwito	Bahunde
		Walikale	1.Bakano	1.Bakano
6	Walikale			2.Bakusu
	23,475 Km ²			3.Batembo
			2.Wanyanga	Wanyanga
Tota	59,479 Km ²	15	17	13

^{*} Les cités sont des centres extra-coutumiers gui comptent plusieurs tribus hétérogènes dont la majorité est constituée des autochtones.

6.1. Tableaux des Tribus établies au Sud-Kivu

N°	Territoires	Cités*	Chefferies	Tribus établies
1	Bukavu 60 km²	1.Bagira 2.Kadutu 3.Ibanda	Néant**	
2	Fizi 15,786 km²	1.Fizi	1.Gandja ***	1.Babembe 2.Babembe
			2.Lulenge	1.Babembe 2.Babembe
			3.Mutambala	1.Babembe 2.Babembe
			4.Tanganyika	1.Babembe 2.Babwari
3	ldjwi	1.ldjwi	1.Ntambuka	Bahavu
	281 km²	,	2.Rubenga	Bahavu
4	Kabare	Néant	1.Kabare	Bashi
	1,960 km ²		2.Nindja	Bashi
5	Kalehe	Néant	1.Buhavu	Bahavu
	5,707 km²		2.Buloho	1.Batembo
			3.Kalonge	2.Bashi
6	Mwenga	1.Mwenga	1.Basile	Barega
	11,172 km²		2.Burhinyi	Bashi
			3.Itombwe	1.Babembe
				2.Barega

^{**} Goma est une ville, et partant, n'a pas de chefferies.

^{***}Secteur au lieu de chefferie.

			4.Luhwindja	Bashi
			5.Luindi	Banyindu
			6.Wamuzimu	Barega
7	Shabunda	1.Shabunda	1.Bakisi	Barega
	25,216 km²		2.Wakabongo I	Barega
8	Uvira	1.Uvira	1.Bafulero	Bafulero.
	3,148 km²		2.Bavira	Bavira
			3.Ruzizi	Bafulero
9	Walungu	1.Walungu	1.Kaziba	Bashi
	1,800 km²	_	2.Ngweshe	Bashi
Total,	65,130 km ²	9	24	

^{*} Les Cités (idem)

Tertio : Les BAHUTU, eux-mêmes, ne s'appellent pas BANYABWISHA dans leur propre écrit déjà cité où ils font la défense et l'illustration de leur citoyenneté zaïroise au Nord-Kivu. Ils ne sont pas non plus autochtones de Masisi, confirment-ils.

Par ailleurs, le recours à une critique linguistique a permis de déceler l'insuffisance intrinsèque de l'ethnonyme BANYABWISHA. Persister dans le contraire est une erreur.

Le présent document s'est refusé d'aborder l'aspect politique qui s'y rattache. Il préfère rester scientifique et servir de piste de recherche dans l'avenir, afin qu'un jour, la vérité soit connue pour le bonheur et la paix tant recherchée par et pour tous.

^{**} Bukavu (idem)

ANNEXES

Répertoire des tribus établies au Congo en 1959

La carte ethnique du Congo revue et corrigé en 1959 publiée dans le livre du Vice - Gouverneur Général Honoraire, Gaston HEENEN¹, est l'ultime preuve à brandir. 220 tribus autochtones sont inventoriées. Celles qui n'y apparaissent pas sont allochtones au Congo. Le répertoire ci-annexé en est une émanation. Il peut comporter des erreurs de position et non d'omission.

Cependant, relevons que certaines identités ethniques sont plutôt claniques. C'est le cas de BWENDE pour le MANIANGA au Bas - Congo, des LOMBI pour les BILA et BALE pour les LENDU en Orientale ou des SHU et SWAGA, en lieu et place des Nande au Nord - Kivu. Une bonne lecture est recommandée.

Enfin, pour des raisons didactiques, les territoires et tribus établis sont présentés en ordre alphabétique.

-

¹ HEENEN Gaston, The Belgian Congo, Bruxelles, 1959.

	I. PROVINCE DE L'EQUATEUR								
TE	RRITOIRES	TRI	BUS ETABLIES	TE	RRITOIRES	TF	RIBUS ETABLIES		
1	Banzy	1 2 3	Boguru Buraka Ngbandi	13	Businga	1 2 3	Baie Genja Ngbandi		
2	Bansakusu	4	Sango Ngombe	14 15	Djolu Gemena	3	Ngando Ngbaka		
2	Befale	1 2	Nsongo Ntomba	16	lkela		Yela		
4	Bikoro	1 2 3 4	Bolia Nkundo Ntomba Nunu	17 18 19	Ingende Kungu Libenge	1 2	Nkundo Mbanja Ngbaka . Banda		
5	Boende	1 2	Kota Kutu	13	Liberige	2 3 4	Ngbaga Ngbaka Ngbundu		
6	Bokungu	•1 2	Ngando Saka	20	Lisala	1 2 3	Doko Ndunga Ngombe		
7 8	Bolomba Bomongo	1 2 3 4 5 6 7 8	Bokote Iboko Jando Koto Libinja Lobala Lobo Loki Mwe	21	Monkoto	4 1 2	Poto Mbole Mongo		
9	Bongandanga Bosobolo	1 2 3 4	Ntomba Banda Furu Gbanziri Mbanja						
11	Budjala	1 2 3	Doko Mbanja Ngombe						
12	Bumba	1 2 3 4 5	Apagibeti Binja Mbuja Ndunga Poto						

II. PROVINCE DU KASAI

TE	TERRITOIRES		SUS ETABLIES	TERRITOIRES			TRIBUS ETABLIES		
1	Dekese		Ndengese	18	Ngandajika		Luka		
2	Demba	1	Lulua	19	Tshikapa	1	Lulua		
		2	Luntu			2	Lunda		
3	Dibaya	1	Kete			3	Lwalwa		
		2	Luba Kasaï			4	Pende		
		2 3	Lulua						
4	Dimbelenge		Luntu						
4 5	llebo	1	Kuba						
		2 3	Lele						
		3	Shobwa						
6	Kabinda	1	Kalembwe						
		2	Milembwe						
7	Katako-Kombe		Tetela						
	Kazumba	1	Luba						
		2	Lulua						
		2 3	Mbagani						
9	Kole	1	Nkutshu						
		2	Tetela						
10	Lodja		Tetela						
11	Lomela	1	Jonga						
		2 1	Kela						
12	Lubefu	1	Songye						
		2	Tetela						
13	Luebo	1	Kete						
		2 3	Kuba						
			Lulua						
14	Luisa	1	Kete						
		2 3	Lwalwa						
		3	Salampasu						
15	Lusambo	1	Mputu						
		'2	Tetela						
16	Mweka	1	Bushong						
		2 3	Kete						
		3	Kuba						
		4	Mbala						
		5	Ngongo						
17	Mwene-Ditu	1	Kanyok						
		2	Kete						
		3	Luba						

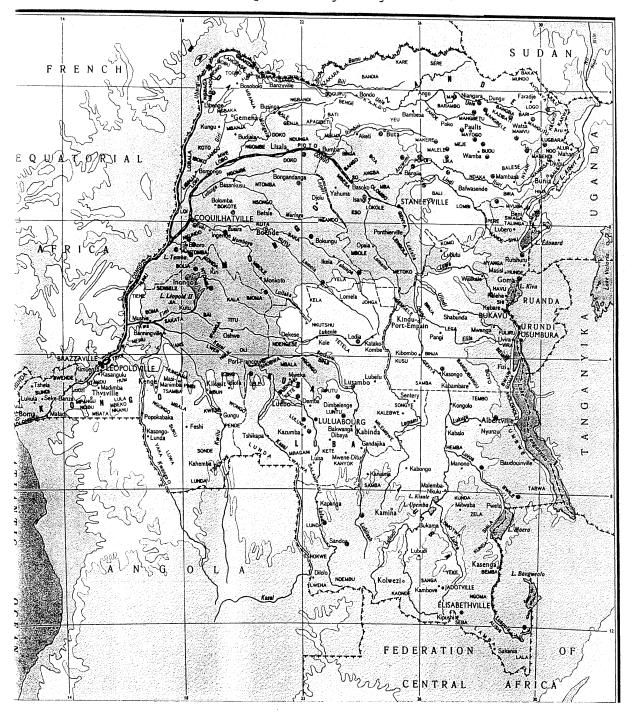
	III. PROVINCE DU KATANGA									
TE	RRITOIRES	TR	IBUS ETABLIES	TE	RRITOIRES	TR	RIBUS ETABLIES			
1	Bukama.		Lomotwa	15	Malemba-N		Hemba			
		2	Luba			2	Luba			
2	Dilolo	1	Lunda			3	Nkunda			
		2	Lwena	16	Manono	1	Boyo			
		3	Ndembo			2	Hemba			
		4	Tshokwe			3	Kunda			
3	Jadothville	1	Aushi			4	Luba			
		2	Lamba			5	Tumbwe			
		3	Seba	17	Mitwaba	1	Kunda			
4	Kabalo	1	Bangubangu			2	Lomotwa			
		2	Boyo			3	Zela			
		3	Hemba	18	Moba	1	Bwile			
		4	Kunda			2	Kunda			
		5	Luba			3	Tabwa			
5	Kabongo	1	Luba			4	Tumbwe			
		2	Songye	19	Nyunzu	1	Bangubangu			
6	Kalemie	1	Holoholo			2	Boyo			
		2	Tumbwe			3	Hemba			
7	Kambove	1	Kaonde			4	Kunda			
		2	Lamba	20	Sakania	1	Aushi			
		3	Sanga			2	Lala			
8	Kamina	1	Luba			3	Lamba			
		2	Ndembu							
9	Kaniama		Samba							
10	Kapanga		Lunda							
11	Kasenga	1	Bemba							
		2	Kunda							
		3	Ngoma							
		4	Yeke							
12	Kolwezi	1	Kaonde							
		2	Sanga							
13	Kongolo	1	Bangubangu							
		2	Hemba							
		3	Tembo							
14	Lubudi	1	Luba							
		2	Lunda							
		3	Sanga							
		4	Yeke							

	IV. PROVINCE DU KIVU									
TE	RRITOIRES	TRI	BUS ETABLIES	TE	RRITOIRES	TR	IBUS ETABLIES			
1	Beni	1	Amba		Uvira	1	Fulero			
		2	Mbuva			2	Vira			
		3	Swagha	19	Walikale		Nyanga			
			Shu							
		4 5	Talinga							
2	Fizi	1	Bembe							
		2	Bwari							
		2 3	Goma							
3	Goma		Hunde							
3 4 5	Idjwi		Havu							
5	, Kabambare	1	Bangubangu							
		2	Boyo							
		2 3	Samba							
6	Kabare		Shi							
7	Kalehe	1	Havu							
		2	Shi							
8	Kasongo	1	Bangubangu							
			Binja							
		2 3	Genya							
9	Kibombo	1	Binja							
		2	Genya							
		2 3	Kusu							
10	Kindu	1	Binja							
		_	Ngengele							
		2 3	Ombo							
11	Lubero	1	Nande							
		2	Pere							
		2 3	Swagha							
12	Lubutu		Komo							
13	Masisi		Hunde							
	Mwenga	1	Bembe							
			Lega							
		2 3	Shi							
15	Pangi	1	Binja							
		2	Lega							
16	Rutshuru		Hunde							
17	Shabunda		Lega							

	V. PROVINCE DE LEOPOLDVILLE									
TE	RRITOIRES	TRIE	BUS ETABLIES	TEI	RRITOIRES	TR	TRIBUS ETABLIES			
1	Banningville	1	Nfinu	15	Madimba	1	Kongo			
		2	Sakata			2	Lula			
		3	Yans			3	Mbeko			
2	Borna	1	Solongo			4	Nkanu			
		2	Woyo	16	Masi-Manimba	1	Hungana			
3	Feshi	1	Mbala			2	Mbala			
		2	Sonde			3	Ngongo			
		2 3	Suku			4	Pindi			
4	Gungu	1	Kwese			5	Tsamba			
		2	Pende	17	Mushie		Borna			
		2 3	Wongo	18	Oshwe	1	Imoma			
5	Idiofa	1	Dzing			2	Kala			
		2	Lwer			3	Lwer			
		3	Ngul			4	Ngul			
6	Inongo	1	Bolia			5	Oli			
		2	Jia			6	Titu			
		3	Ntomba	19	Popokabaka		Ngongo			
		4	Sengele	20	Seke-Banza		Kongo			
		5	Tiene			2	Sundi			
7	Kahemba	1	Lunda	21	Thysville	1	Mpangu			
		2	Sonde			2	Ndibu			
		3	Tshokwe	22	Tshela		Sundi			
8	Kasangulu	1	Hum							
		2	Ntandu							
9	Kasongo-Lunda	1	Luwa							
		2	Suku							
		3	Yaka							
10	Kenge	1	Ngongo							
		2	Tsamba							
	Kikwit		Mbun							
12	Kutu	1	Bai							
		2	Jia							
		3	Sakata							
13	Lukula	1	Kongo							
		2	Vili 							
14	Luozi		Bwende							

	VI. PROVINCE ORIENTALE									
TERRITOIRES TRIBUS ET			SUS ETABLIES	TERRITOIRES			TRIBUS TABLIES			
1	Aketi	1	Binja	11	Djugu	1	Baie			
		2	Boa			2	Mabendi			
2	Ango	1	Zande			3	Nyari			
		2	Kare			4	Mambisa			
		3	Sere	12	Dungu	1	Bangba			
3	Aru	1	Kakwa			2	Mangbele			
		2	Keliko			3	Kazibati			
		2 3	Lugbare	13	Faradje	1	Logo			
		4 5	Madi			2	Mundo			
		5	Ndo			3	Pajulu			
4	Bafwasende	1	Bali			4	Baka			
		2	Kumu			5	Avokaya			
		2 3	Lombi	14	Isangi	1	Lokele			
		4	Lika			2	Eso			
5	Bambesa	1	Makere	15	Mahagi	1	Alur			
		2	Yeu		_	2	Ndo			
		3	Zande	16	Mambasa	1	Bira			
6	Banalia	1	Mba			2	Lese			
		2	Popoi			3	Ndaka			
7	Basoko	1	Bango	17	Niangara	1	Mangbetu			
		2	Mbesa			2	Mayogo			
		2 3	Angba	18	Opala		Mbole			
		4	Mba	19	Paulis	1	Mangbetu			
		5	Olombo			2	Mayogo			
		6	So			3	Medje			
8	Bondo	1	Bandiya	20	Poko	1	Malele			
		2	Kango			2	Zande			
		2 3	Boguru			3	Barambo			
		4	Nzakara	21	Ponthierville		Kumys			
		5	Ngbandi			2	Lengola			
		6	Benge			3	Metoko			
9	Bunia	1	Baie			4	Genia			
		2	Hema	22	Wamba		Budu			
10	Buta	1	Boa	23	Watsa	1	Bangba			
		2	Kango			2	Bari			
		2 3	Yeu			3	Budu			
				24	Yahuma	4	Lese			
						5	Mamvu			
						6	Mangutu			
						2				
						2	Mbesa			
						3	Ngando			

La Carte Ethnique du Congo Belge en 1959



HEENEN Gaston, The Belgian Congo, Bruxelles, 1959.

BIBLIOGRAPHIE

- 1. André C., P et alii, Conflits au Kivu, Antécédents et Enjeux, inédit, Bruxelles décembre 1996.
- 2 BRAECKMAN Colette, Terreurs Africaines, Bruxelles, 1996
- 3 Bulletin officiel, du Congo Belge, 4e année, n°15, 7 oct., éd. HAYEZ, Bruxelles, 1911
- 4 CARINE-MAVAR Bruno, Ethnies et Langues, in. Atlas de la République du Zaïre, éd. Jeune Afrique, Paris, 1978.
- 5 E. DEVEROEY et R. VANDERLINDEN, Le Lac Kivu, in mémoire- TRCB, mars, Bruxelles 1939.
- 6 GOUROU Pierre, Atlas du Congo, éd. Bordes, Paris, 1955.
- 7 HEENEN Gaston, The Belgian Congo, Bruxelles, 1959.
- 8 KABUYA Lumuna Sando, Conflits de l'Est du Zaïre, Repères et enjeux, Ed. Secco, Kinshasa, 1997.
- 9 KAJIGA Gaspard, Cette Immigration Séculaire des Rwandais au Congo, in CEPSI, n° 32, Elisabethville, 1956.
- 10. KAMBERE, Léonard, Regard sur les Conflits des Nationalités au Congo ; Cas des Hutu, Tutsi (Banyamulenge), 1^{ère} Partie, Aspect Juridique, Ed. YIRA, Kinshasa, 1998.
- 11 LACGER Louis; Le Rwanda Ancien, Bruxelles, 1959...
- 12 Le Moniteur Belge du 21 et 22 août, Bruxelles 1910.
- 13 MAHANO Ge MAHANO, Existe-il des Rwandais Congolais ?, Ed. Sophia, Kinshasa, 1998.
- 14 Mgr NGABU Faustin, Lettre Pastorale du 11 avril 1998, inédit Goma.
- 15 MUTAMBO Joseph, Les Banyamulenge, inédit, Kinshasa, 1998
- 16 R.P PAGES, Un Royaume Hamite au Centre de l'Afrique, Bruxelles 1930.
- 17 RUHIMBIKA et Alii, Lettre à la Commission des Nations Unies sur le Droit de l'Homme, Uvira, 1996.
- 18 SEBURIRI. E, BIRARE SERUNA, MIDIBURO TABANO, in Autour de la

- citoyenneté zaïroise des Bahutu originaires du Nord-Kivu, inédit, Kinshasa, novembre 1996.
- 19 St MOULIN Léon, Conscience Nationale et Identités Ethniques in Congo-Afrique, n° 330, 'Kinshasa, décembre 1998.
- 20 Van BULCK, Commission Centrale de l'Atlas Général du Congo, Institut Royal Colonial Belge, Bruxelles, 195422 WILLAME Jean Claude, Les Banyarwanda et les Banyamulenge, CEDAF, Bruxelles, 1997.